

MUSICOLOGIE

PARCOURS MÉDIATION DE LA MUSIQUE

PRÉSENTATION

Fondé sur une approche à la fois pratique et théorique et sur une équipe pédagogique alliant universitaires et professionnel-le-s, ce parcours vise à apporter des compétences dans le domaine de la recherche en musique et musicologie, tout en développant des compétences transversales en lien avec la médiation et la communication.

Ce parcours se propose de former les étudiant-e-s selon une triple optique :

- ▶ une formation à et par la recherche appliquée
- ▶ une formation à la médiation et à la communication de la musique, à destination de publics diversifiés, apportée par des professionnels du domaine
- ▶ une approche pratique, via une enquête de terrain en master 1 et un stage en master 2

L'équilibre entre ces trois objectifs permet d'apporter un socle de connaissances solides dans le domaine de la musique et de la musicologie, une ouverture vers des pratiques artistiques et culturelles complémentaires, ainsi qu'une réflexion approfondie sur les spécificités des publics visés. La forte présence de professionnel-le-s issu-e-s de grandes structures de diffusion de la musique, de même qu'un ancrage dans le milieu musical local, assurera la confrontation au « terrain » et le passage de la théorie à la pratique, par l'expérimentation des outils et des techniques de la médiation musicale et culturelle. L'organisation globale de la formation valorise la continuité pédagogique sur les deux années, en proposant des types d'UE récurrentes à chaque semestre, mais au contenu évolutif :

Médiation : pratiques et enjeux

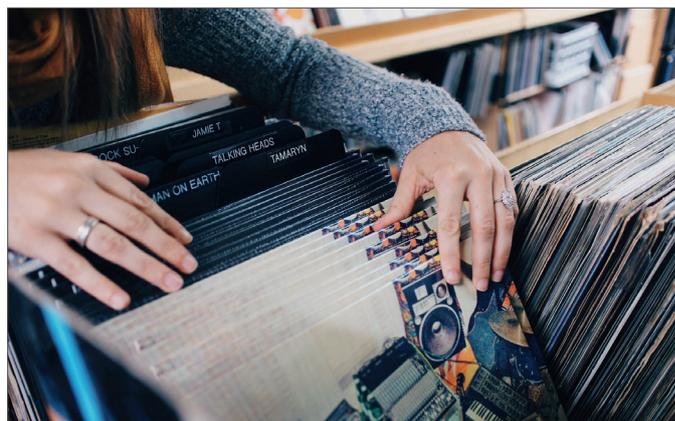
Ces cours proposent une approche globale de la médiation musicale et culturelle, mais aussi de l'économie et du droit du spectacle vivant. Ils visent, par une forte attention portée à la sociologie des publics, à donner des clés de compréhension de leur pluralité et de leur singularité et à adapter au mieux les dispositifs et outils afférents.

Approche métiers

Ces séances visent à mettre en lien étudiant-e-s et professionnel-le-s de la musique, par un dialogue sur les problématiques rencontrées au quotidien et sur les attendus des publics en matière de médiation. Ils permettent ainsi aux étudiant-e-s de se forger une connaissance directe des terrains d'exercice de la médiation musicale.

Séminaire d'enquête de terrain

Ce séminaire est dédié à la formation aux méthodologies de l'enquête en SHS, appliquées aux problématiques et terrains abordés par les étudiant-e-s dans le cadre de leur enquête de terrain (M1) et de leur stage (M2). Le séminaire du S7 s'attache plus particulièrement à introduire les trois méthodes d'enquête principales (entretien compréhensif, observation participante, enquête par questionnaire) et leurs applications possibles dans le cadre des travaux du master. Par ailleurs, ces séminaires constituent également un espace d'échanges réguliers



sur les expériences d'enquête en cours, nécessaires à la formation méthodologique des étudiant-e-s et l'encadrement de leurs travaux.

Séminaires interdisciplinaires

Proposés prioritairement au sein de l'équipe de recherche LLA-Créatis, ainsi qu'à l'IRPALL, ces séminaires, choisis librement par l'étudiant, permettent de s'ouvrir à des champs complémentaires au domaine musical et de favoriser les croisements disciplinaires.

Ou Approfondissement

Proposée comme un complément à leur formation initiale, cette UE permet aux étudiant-e-s de renforcer leurs acquis dans le domaine musical ou dans un autre domaine au choix, en fonction de leur projet professionnel.

Enquête de terrain

Il s'agit d'observer, dans le cadre d'une structure de diffusion de la musique, les pratiques en matière de médiation musicale, et d'y contribuer par des propositions visant à compléter l'existant.

Stage de 4 mois minimum en milieu professionnel

Le lieu de stage est choisi par l'étudiant-e, après concertation avec le responsable de la formation. Il-elle devra, après analyse des dispositifs existants, proposer un projet de médiation musicale qui formera le socle de son mémoire de M2.

UE complémentaires

Langue vivante, méthodologie de la recherche, la communication musicologique, esthétique, l'épistémologie, construire un projet professionnel.

Le travail personnel de recherche, encadré et suivi par un-e directeur-riche faisant partie de l'équipe pédagogique, est conduit en seconde année. Il s'agit d'un mémoire combinant rapport de stage et recherche appliquée, en lien direct avec la mise en situation professionnelle au semestre 10, mais également fondé sur les pré-requis et le niveau d'exigence requis de toute recherche universitaire.



“ LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7			ECTS	HEURES
▶ UE 701A	MU0M701T	Le spectacle vivant: cadre juridique et économique	4	25
▶ UE 701B	MU00701T	Méthodologie de la recherche en musicologie	4	25
▶ UE 702A	MU0M702T	Médiation: pratiques et enjeux 1	5	25
▶ UE 702B	MU00705T	Communication musicologique 1	3	25
▶ UE 703	MU0M703T	Recherche musicologique appliquée à la médiation	4	25
▶ UE 704	MU0M704T	Séminaire médiation	4	25
▶ UE 705	MU0M705T	Approches métiers 1	3	25
▶ UE 706		Langue vivante ou option	3	25

Semestre 8			ECTS	HEURES
▶ UE 801	MU0M801T	Enquête-école	12	75
▶ UE 802	MU0M802T	Médiation: pratiques et enjeux 2	4	25
▶ UE 803	MU0M803T	Recherche musicologique appliquée à la médiation	4	25
▶ UE 804	MU0M804T	Séminaire médiation 2	4	25
▶ UE 805	MU0M905T	Approches métiers 2	3	25
▶ UE 806		Langue vivante ou option	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9			ECTS	HEURES
▶ UE 901	MU0M901T	Restitution d'enquête-école	12	25
▶ UE 902	MU0M902T	Médiation: pratiques et enjeux 3	4	25
▶ UE 903	MU0M903T	Approfondissement professionnel	4	25
▶ UE 904	MU0M904T	Séminaire médiation 3	4	25
▶ UE 905	MU00905T	Construire un projet professionnel	3	25
▶ UE 906		Langue vivante ou option	3	25

Semestre 10			ECTS	HEURES
▶ UE 1001	MU0M111T	Stage en milieu professionnel	10	
▶ UE 1002	MU0M112T	Construire un projet de médiation de la musique	6	50
▶ UE 1003	MU0M113T	Communication musicologique 2	14	25

📁 CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année se fait **sur dossier et entretien**.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur le portail **MON MASTER** : www.monmaster.gouv.fr

Cette formation est ouverte aux titulaires d'une Licence mention Musicologie, du DUMI ou d'une autre licence (Lettres, Communication...) si les compétences et les connaissances musicales sont avérées.

📁 ET APRÈS ?

Secteurs d'activités

Médiation culturelle et de la musique; Activités de soutien au spectacle vivant; Communication

Métiers à l'issue du diplôme

- ▶ Pilotage de projets de médiation auprès d'institutions culturelles et musicales (orchestres, centres culturels, salles de concerts, ...)
- ▶ Expert-e-conseil auprès des collectivités territoriales
- ▶ Chargé-e d'études auprès d'associations culturelles et/ou musicales
- ▶ Chef-fe de projet éducatif
- ▶ Responsable de service éducatif et culturel
- ▶ Conférencier-ère de la musique
- ▶ Médiateur-riche culturel-le
- ▶ Animateur-riche spécialiste d'activités culturelles (spécialité musique)
- ▶ Chargé-e d'étude ou d'opération de développement culturel

▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr

